



# RAPPROCHEMENT MALAKOFF MEDERIC HUMANIS



## **Après l'expertise économique du Groupe Humanis, la CFTC Malakoff Médéric maintient sa demande de sauvegarde prioritaire des intérêts des salariés du Groupe**

**COMITE CENTRAL EXCEPTIONNEL DU 07/09/2019**

Dès le CCE Exceptionnel du 21/06/2018 la CFTC Malakoff Médéric a pris un positionnement favorable à un rapprochement avec Humanis, moyen de relancer la consolidation du Groupe pour devenir leader sur nos marchés, après les échecs des rapprochements avec CNP Assurance et Mutuelle Générale, et de contribuer au renforcement du Mutualisme et du Paritarisme à la veille de grandes réformes sociales.

Dans notre déclaration du 21/06 nous avons cependant indiqué connaître et nous inquiéter de la situation économique particulièrement dégradée d'Humanis. De même pour la répartition des économies de gestion entre les deux structures une fois regroupées.

A la vue du calendrier très contraint par le caractère exclusif du rapprochement nous avons demandé un délai supplémentaire au 07/09/2018 pour rendre un avis définitif sur la base d'une expertise comptable et économique.

Les résultats de cette expertise sont sans appel :

- malgré l'incidence d'un renforcement des provisions techniques de 335 M€ une projection de résultat montre qu'Humanis Prévoyance ne peut dégager de bénéfice dans les années à venir
- De plus la consommation de trésorerie court terme, dégrade les actifs de placements et les résultats financiers pour le long terme
- Le niveau des fonds propres, et du ratio de solvabilité, ainsi que l'insuffisance de production nouvelle, rend un redressement en solo d'Humanis Prévoyance improbable.
- L'expertise économique conclue sur une vision très dégradée d'Humanis.

Cette expertise nous conforte également dans la disparité d'intégration organisationnelle existant entre les deux groupes.

De fait nous considérons qu'avant d'être l'opération de « concentration » entre égaux telle que présentée dans l'information-consultation, avec constitution d'une sommitale et d'une structure faitière commune, cette opération est avant tout une opération de sauvetage économique et de redressement sur le long terme avec d'inévitables conséquences sociales.



C'est pourquoi la CFTC Malakoff Médéric demande la sauvegarde prioritaire des intérêts des salariés du groupe. Qui vont de plus devoir faire face en 2019 à des échéances internes, réglementaires et législatives majeures :

- Unification des régimes AGIRC ARRCO
- Deuxième plan d'économie 2019/2022 de 300 millions
- Mise en place du modèle communautaire de services
- Montée en phase 1 et 2 du projet NEO très mobilisateur en terme de ressources
- Poursuite des redressements DSN , du Prélèvement à la source ...
- Mise en place des ordonnances Macron

Demande la reconduction des accords du nouveau statut social en place après 18 mois de négociation, y compris pour l'Intéressement, les CET, le Télétravail, la GPEC, la durée du travail et définir clairement la politique de rémunération en période de remontée brutale de l'inflation

Demande un accord cadre pour les engagements sociaux pris par la Direction au titre de ce rapprochement :

- Aucun départ économique contraint
- Maintien des bassins d'emploi
- Maintien d'un emploi pour l'ensemble des collaborateurs
- Favoriser les évolutions professionnelles positives reconnaissant l'expérience
- Ouverture de négociation d'harmonisation du statut social avant le 31/03/2019

Devant la difficulté du chantier de fusion, l'accumulation des projets et l'urgence absolue de redressement d'Humanis nous sommes convaincu qu'un schéma juridique par voie de fusion absorption des associations de moyens d'Humanis serait plus efficient. Nous demandons un calendrier du projet d'intégration, de présentation des organisations et d'examen des conséquences sociales liées aux évolutions organisationnelles, prenant en compte la cible d'économie de 180M€.

Nous répondrons cependant favorablement aux deux consultations et seront force de propositions des 4 demi-journées de négociation portant sur le périmètre de la future UES MMH et les modalités de survie des Instances Représentatives au 01/01/2019.

Vos contacts CFTC

[WWW.CFTC-MALAKOFFMEDERIC.FR](http://WWW.CFTC-MALAKOFFMEDERIC.FR)

Jean François Cluzel (Laff)	Francine Merlier (SJB)	Sandrine Beyeler (SQY)
Alexis d'Andigné (Laff)	Virginie Thomas (SJB)	Philippe Dervieux (Chevaleret)
Thierry Heim (Laff)	Laure Pizzinat (SJB)	Florence Parent (Chevaleret)
Philippe Gesnel (Laff)	Teddy Jacques (SJB)	Rebecca Martin (MMS)
Jérôme Biret (Laff)	Catherine Brousseau (SJB)	Olivier Roux (MMS)
Jacky Lamirault (SJB)	Bénédicte Bellamy (SQY)	Dominique Ronfet (Nat)